

Corps :	Agrégé / Certifié
Discipline :	H0202 – Lettres Modernes
Profil :	Enseignement en Expression Communication
PROFIL ENSEIGNEMENT	
Composante :	IUT de Ville d'Avray
Référence composante :	johanne.leray@parisnanterre.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENSEIGNEMENT	
Profil :	<p>L'enseignement en communication a pour objectifs de permettre aux étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer leurs aptitudes en communication écrite et orale ; - de développer leur compréhension des enjeux du monde contemporain, dans une perspective d'ouverture et de fortification de leur culture générale ; - d'acquérir les compétences (connaissances, savoir-faire et attitudes) nécessaires pour mieux comprendre et agir dans leur futur environnement professionnel. <p>A ce titre, l'enseignant.e recruté.e accompagnera les étudiant.e.s pour les former à sélectionner, comprendre, analyser et synthétiser des informations, les initiera aux méthodes de recherche documentaire (ressources papier et bases de données) en relation avec la bibliothèque universitaire, et les engagera dans une démarche d'ouverture aux médias (presse nationale, internationale, spécialisée).</p> <p>Il/elle formera également les étudiant.e.s à organiser logiquement leurs idées, à structurer leur discours et à argumenter, ainsi qu'à prendre la parole à l'oral (communication verbale et non verbale, interactions à l'oral, supports visuels, etc.) et à adapter leur communication en fonction du contexte.</p> <p>Dans une perspective plus professionnalisante, la personne recrutée formera les étudiant.e.s à la préparation d'un dossier de candidature (CV, lettre de motivation), à l'entretien de recrutement, à la communication interpersonnelle (gestion de conflits, conduite de réunion). Elle devra accompagner les étudiant.e.s dans l'adoption d'une posture professionnelle tout au long du parcours du BUT mais aussi dans une démarche réflexive et analytique aussi bien que prospective (construction du projet personnel et professionnel).</p> <p>L'enseignant.e recruté.e sera également amené.e à s'impliquer dans des enseignements dans les disciplines connexes à la communication : essentiellement Projet Personnel et Professionnel (enquête professionnelle, fiches métiers,</p>

	<p>connaissance de soi dans un cadre professionnel), mais aussi le cas échéant Portfolio et SAE (Situations d'apprentissage et d'évaluation).</p> <p>Le public visé est celui des Bachelors Universitaire de Technologie Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII), Génie Mécanique et Productique (GMP), Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques (MT2E) pour les filières en formation initiale et en apprentissage.</p> <p>L'enseignement étant positionné sur les six semestres de la formation, la personne recrutée pourra intervenir dans les trois années du BUT, et son champ d'intervention est large.</p> <p>L'enseignement en IUT s'effectue sous forme de cours en promotion entière, mais surtout travaux dirigés (groupes de 24) et travaux pratiques (groupes de 12). Il requiert l'adaptation de sa pédagogie au public visé et une concertation avec les collègues du département. Une connaissance des publics issus de bacs général et STI2D serait un plus, de même que serait appréciée une expérience antérieure de l'enseignement en IUT.</p> <p>L'enseignant.e en Communication devra disposer d'une solide formation en sciences humaines, de préférence en Lettres. Dynamique, adaptable, soucieux.se de susciter la motivation des étudiant.e.s dans une discipline qui n'est pas le cœur de compétences de leur formation, curieux.se des innovations pédagogiques, doté.e d'un bon relationnel et du goût du travail en équipe, il/elle devra être capable de rendre attractifs ses enseignements auprès d'étudiant.e.s qui se destinent à intégrer un environnement industriel, dans un métier de technicien supérieur ou d'ingénieur.</p> <p>Des compétences et une appétence pour le numérique et les réseaux sociaux professionnels seront appréciées.</p> <p>Département d'enseignement : La personne recrutée interviendra sur les trois départements du site de Ville d'Avray, le département GEII, le département GMP et le département MT2E, entre lesquels se répartira son service de 384h eq TD.</p> <p>Lieu(x) d'exercice : 50, rue de Sèvres – 92410 Ville d'Avray</p> <p>Equipe pédagogique : Les équipes pédagogiques des 3 départements sont pluridisciplinaires et se composent d'une vingtaine d'enseignants permanents chacune ainsi que des vacataires issus principalement du milieu professionnel.</p> <p>Nom du directeur de département : Vincent Pina</p> <p>Tél. du directeur de département : 01 40 97 58 01 / 01 40 97 58 02</p> <p>Email du directeur de département : direction-mt2e@liste.parisnanterre.fr</p> <p>URL du département : https://cva-geii.parisnanterre.fr/ https://cva-gmp.parisnanterre.fr/ https://cva-geii.parisnanterre.fr/</p>
<p>DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :</p>	<p>Le public visé est celui des Bachelors Universitaire de Technologie Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII), Génie Mécanique et Productique (GMP), Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques (MT2E) pour les filières en formation initiale et en apprentissage.</p> <p>L'enseignement étant positionné sur les six semestres de la formation, la personne recrutée pourra intervenir dans les trois années du BUT, et son champ</p>

	<p>d'intervention est large.</p> <p>L'enseignement en IUT s'effectue sous forme de cours en promotion entière, mais surtout travaux dirigés (groupes de 24) et travaux pratiques (groupes de 12). Il requiert l'adaptation de sa pédagogie au public visé et une concertation avec les collègues du département. Une connaissance des publics issus de bacs général et STI2D serait un plus, de même que serait appréciée une expérience antérieure de l'enseignement en IUT.</p> <p>L'enseignant.e en Communication devra disposer d'une solide formation en sciences humaines, de préférence en Lettres. Dynamique, adaptable, soucieux.se de susciter la motivation des étudiant.e.s dans une discipline qui n'est pas le cœur de compétences de leur formation, curieux.se des innovations pédagogiques, doté.e d'un bon relationnel et du goût du travail en équipe, il/elle devra être capable de rendre attractifs ses enseignements auprès d'étudiant.e.s qui se destinent à intégrer un environnement industriel, dans un métier de technicien supérieur ou d'ingénieur.</p> <p>Des compétences et une appétence pour le numérique et les réseaux sociaux professionnels seront appréciées.</p>
<p>MOYENS</p> <p>Moyens matériels :</p> <p>Moyens humains :</p> <p>Moyens financiers :</p> <p>Autres moyens :</p>	<p>Tous les moyens modernes et pédagogiques disponibles au sein de l'établissement</p> <p>L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives dont 3 enseignantes d'Expression Communication permanentes (1 enseignante par département)</p> <p>Une enveloppe budgétaire existe et se partage, après échange dans les départements, entre les différentes disciplines.</p>
<p>AUTRES INFORMATIONS</p> <p>Compétences particulières requises :</p> <p>Evolution du poste :</p>	<p>Une contribution à l'animation de la vie des départements est attendue : participation au suivi de stagiaires ou d'apprentis, participation éventuelle à l'encadrement des SAE (Situations d'Apprentissage et d'Evaluation), implication dans la réflexion sur l'évolution des enseignements, etc.</p> <p>Comme tout collègue des départements, la personne recrutée contribuera à la communication externe des départements en participant aux portes ouvertes, forums, salons de l'éducation, etc.</p>

Modalités de transmission des dossiers de candidature

Informations disponibles sur le site de l'Université Paris Nanterre à l'adresse suivante :

<https://www.parisnanterre.fr/recrutement-nous-rejoindre/campagne-daffectation>

Publication du poste sur GALAXIE : **du mardi 11 mars 2025 à 10 heures au lundi 7 avril 2025 à 16 heures** via l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Le dossier de candidature à un emploi de type second degré dans l'enseignement supérieur est dématérialisé. Pour que la candidature soit déclarée recevable, les candidats doivent déposer leur candidature directement dans GALAXIE/module VEGA accompagnée des pièces obligatoires.

Liste des pièces obligatoires pour tous les candidats

- * Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- * Curriculum vitae détaillé ;
- * Lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université Paris Nanterre ;
- * Copie du dernier arrêté de promotion ou de classement ( **pas de copie écran i-prof**) ;
- * Copie du dernier arrêté d'affectation ( **pas de copie écran i-prof**) ;

Si le candidat n'est pas en position d'activité, copie de l'arrêté indiquant sa position administrative (détachement, disponibilité, congé sans traitement, etc.) ;

Justificatif RQTH (le cas échéant).



Ces emplois sont également ouverts aux **professeurs des écoles, aux fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) quel que soit leur ministère d'appartenance et aux personnels enseignants appartenant à d'autres ministères** que celui de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ou de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **sous réserve de l'obtention d'un détachement dans l'un des corps des personnels enseignants du second degré public, d'éducation ou de psychologue de l'éducation nationale.**

Afin de pouvoir participer à l'une ou l'autre des campagnes, les fonctionnaires de catégorie A pour lesquels un détachement dans un corps des personnels enseignants du 2^d degré public, d'éducation ou de psychologues de l'éducation nationale est nécessaire, devront formuler cette demande **dans les conditions et le calendrier prévu par la note de service annuelle DGRH B2-3 parue au BOENJS le 19 décembre 2024.**

La demande de détachement doit être adressée au rectorat ainsi qu'à l'établissement d'enseignement supérieur. L'affectation dans l'enseignement supérieur ne sera prononcée que si le détachement a été préalablement accepté.



Pour les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du MEN, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (AGREGATION, CAPES, etc.) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé la **Copie de la demande d'intégration dans l'enseignement public doit être adressée au bureau DGRH B2-3 du Ministère.**

Ne peuvent être candidats : les personnels relevant des corps enseignants de l'enseignement supérieur (professeurs des universités, maîtres de conférences, etc.).



Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte à partir du lundi 7 avril 2025 à 16H